

# CAHIER D'INFORMATION

## CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE MINI BASKETBALL 2022-2023



### DATES

- Samedi, 18 février 2023
- Dimanche, 19 février 2023

### ENDROIT

#### École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry

5150, boulevard Robert  
Saint-Léonard (Québec)  
H1R 1P9

#### Annexe

8455, rue du Pré-Laurin  
Saint-Léonard (Québec)  
H1R 3P3

### TRANSPORT EN COMMUN

Métro Viau et autobus n° 136 ou  
Métro Crémazie et autobus n° 192

### STATIONNEMENT

Le stationnement de l'école est  
accessible via le boulevard Robert.

Le stationnement de l'annexe est  
disponible via la rue des Galets.

### ACCÈS AUX GYMNASES

Pour les matchs se déroulant à  
l'école, tous les athlètes, les  
entraîneurs et les spectateurs  
doivent emprunter la porte n° 37,  
située sur le boulevard Robert.

Pour les matchs se déroulant à  
l'annexe, tous doivent emprunter  
l'entrée principale, située au sur la  
rue du Pré-Laurin.

### SPECTATEURS

Les spectateurs sont invités à  
assister aux parties, toutefois nous  
demandons qu'ils respectent la  
propreté des lieux, les autres  
spectateurs et les équipes en  
compétition.

Tous les spectateurs d'une école  
impliquée durant le championnat  
régional sont sous la responsabilité  
des représentants présents de  
cette même école lors de  
l'événement.

Nous voulons qu'un encadrement  
soit effectué afin d'éviter tout  
événement regrettable dans les  
estrades du gymnase et sur le  
terrain.

Tout spectateur faisant obstacle au  
bon déroulement de l'événement  
et au respect de l'éthique sportive  
du RSEQ Montréal sera  
automatiquement expulsé du site.

### RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de  
prépondérance, la réglementation  
spécifique de mini basketball du  
RSEQ Montréal, la réglementation  
générale du RSEQ Montréal, les  
règlements de la Fédération de  
Basketball du Québec et les  
règlements FIBA.

N.B. Les règlements spécifiques et  
généraux s'additionnent lorsqu'ils  
ne sont pas conflictuels.

### CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Années de naissance
Moustique	1 <sup>er</sup> octobre 2009 au 30 septembre 2012
Colibri	1 <sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2014

### CATÉGORIES ET DIVISIONS

#### Moustique

- Récréatif féminin
- Récréatif masculin
- Récréatif mixte
- Participatif féminin
- Participatif masculin
- Participatif mixte
- Compétitif féminin
- Compétitif masculin

#### Colibri

- Récréatif féminin
- Récréatif masculin
- Récréatif mixte

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription au championnat  
régional de mini basketball se fait  
en ligne via notre plateforme  
d'inscription S1.

Vous pouvez utiliser le guide  
« Guide pour le responsable des  
sports » disponible sur notre site



# SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

internet [montreal.rseq.ca](http://montreal.rseq.ca) – menu *Secteur primaire*, dans l'onglet *Documents généraux*.

## VESTIAIRES

Nous demandons que les élèves se présentent au site de compétition en tenue sportive pour prendre part aux matchs.

Des vestiaires seront tout de même disponibles pour vos élèves.

Ces derniers doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

L'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

## CANTINE

Il n'y aura aucune cantine sur place. Les jeunes devront apporter leurs propres collations au besoin.

## PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté des lieux.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.

- Vos élèves doivent être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

## MÉDICAL

Les entraîneurs /accompagnateurs sont responsables de la sécurité des athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin.

Le RSEQ Montréal fournira cependant de la glace sur demande.

## RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.



Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

## REMISE DE MÉDAILLES

### Après-match

Directement après le match et la poignée de main, les équipes devront se placer sur une ligne déterminée par le représentant du RSEQ Montréal et devront y rester jusqu'à la fin de la cérémonie.

### Finale de bronze

Les médailles de bronze seront remises aux récipiendaires.

### Finale

Les médailles d'argent seront remises en premier lieu et les médailles d'or par la suite. L'équipe finaliste devra rester alignée jusqu'à la fin de la cérémonie.

Tous les athlètes devront rester en ligne et garder leur médaille autour du cou jusqu'à la fin de la cérémonie.

Les athlètes acceptent avec dignité la médaille que nous allons leur remettre et doivent faire preuve d'éthique sportive en tout temps.

Une fois la remise effectuée, les entraîneurs pourront rassembler leur équipe pour effectuer un bilan de la rencontre, et ce, à l'extérieur du terrain pour ne pas nuire au déroulement de la journée.



# SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

## INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le championnat régional, veuillez communiquer avec :

**Sabrina Addona**

Coordonnatrice au primaire  
saddona@montreal.rseq.ca

514 645-6923, poste 4

## REMERCIEMENTS

Cet événement est réalisé avec la collaboration de :

L'École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry

